



## Le Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC Règlement officiel du concours

Organisé par la Banque Royale du Canada (« **RBC Banque Royale** »), le Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC (le « **concours** ») vise à encourager les étudiants à se renseigner sur l'apport important des Canadiens de race noire et à le souligner.

On invite les étudiants à composer et à présenter une rédaction (la « **rédaction** ») qui répond à la question suivante : *Comment les Canadiens de race noire ont-ils contribué à définir la diversité du patrimoine et de l'identité du Canada par leurs réalisations et leurs contributions à la société en général ?*

Tous les participants conviennent qu'en participant à ce concours et en présentant une rédaction, ils s'engagent à respecter le présent règlement officiel du concours (le « **règlement** »).

### 1. PÉRIODE DU CONCOURS

Le concours commence le 15 octobre 2018 à 12 h 01 (HE) et se termine le vendredi 7 décembre 2018 à 20 h (HE) (la « **période du concours** »).

### 2. ADMISSIBILITÉ

Le concours est ouvert à tous les résidents autorisés du Canada (sauf au Québec) qui sont en 12<sup>e</sup> année au début de la période du concours, qui présentent une demande d'admission à un établissement d'enseignement postsecondaire pour l'année scolaire 2019-2020 et qui ont au moins 16 ans au début de la période du concours. Si le concurrent n'a pas atteint l'âge de la majorité en vigueur dans sa province ou son territoire de résidence au moment de sa participation au concours, il est admissible au concours et peut remporter un prix à la condition que sa participation au concours soit accompagnée d'une renonciation (décrite à la section 3 ci-dessous) signée par son parent ou par son tuteur légal et que ce parent ou tuteur légal accepte le prix et les modalités et conditions des présentes au nom du concurrent.

**Personnes non admissibles :** Les employés, représentants ou mandataires (et les personnes domiciliées avec eux, qu'elles aient ou non un lien de parenté avec eux) de la Banque Royale du Canada, de ses filiales, sociétés affiliées, agences de publicité ou de promotion, et de toute entité participant à la conception, à la production, à la mise en œuvre, à l'administration, au jugement ou à l'exécution du concours ne sont pas autorisés à participer au concours.

Pour être admissible à un prix, le participant sélectionné devra montrer une preuve attestant son admission à un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada, à défaut de quoi il sera disqualifié et devra renoncer au prix.

### 3. PARTICIPATION : AUCUN ACHAT REQUIS

Pour participer, durant la période du concours, envoyez votre bulletin de participation rempli, la formule Renonciation par le parent ou le tuteur légal aux droits sur la rédaction (la « **renonciation** ») ainsi que la rédaction (collectivement appelés la « **participation** ») par courriel à l'adresse [blackhistorymonth@rbc.com](mailto:blackhistorymonth@rbc.com) en mettant « Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC » sur la ligne d'objet. Les participations envoyées par la poste ne seront pas acceptées. Les participations doivent être conformes aux directives de présentation de la rédaction (voir la section 4 ci-dessous).

Limite de participation : Limite d'une (1) participation par personne/adresse de courriel durant la période du concours. Si RBC Banque Royale découvre (à l'aide d'une preuve ou d'un autre renseignement mis à sa disposition ou autrement découvert par elle) qu'une personne a tenté (i) d'obtenir plus d'une (1) participation par personne/adresse courriel pendant la période du concours, ou (ii) d'utiliser (ou tente d'utiliser) plusieurs noms, identités, adresses courriel, ou un moyen automatisé, une macro, un script, une aide robotique ou un autre système ou programme pour s'inscrire ou autrement participer à ce concours ou nuire à son bon fonctionnement, elle pourrait se voir exclue du concours à l'entière discrétion de RBC Banque Royale. Toutes les participations deviennent la propriété de RBC Banque Royale et ne seront pas retournées aux participants ni ne feront l'objet d'un accusé de réception.

En soumettant une participation, vous convenez que RBC Banque Royale aura le droit (sans y être tenue) de publier votre rédaction, en tout ou partie, sur son site Web ou dans un autre document promotionnel ou publicitaire connexe.

### 4. DIRECTIVES DE PRÉSENTATION DE LA RÉDACTION

Pour être admissible, chaque rédaction soumise doit répondre à la question suivante : *Comment les Canadiens de race noire ont-ils contribué à définir la diversité du patrimoine et de l'identité du Canada par leurs réalisations et leurs contributions à la société en général ?* En outre, elle doit :

- (1) être le travail original du participant et n'avoir été composée que par celui-ci ;
- (2) comporter au maximum 750 mots ;
- (3) être écrite à la machine, présentée à double interligne et ses pages doivent être numérotées ;
- (4) être en anglais ou français ;
- (5) être envoyée en fichier Word de Microsoft (les documents envoyés en format PDF, ou par l'intermédiaire de Google Docs ou de tout autre service de partage de fichiers, ne sont pas acceptés) ;
- (6) convenir à un affichage destiné à un forum public, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas contenir de matériel qui viole les droits d'autrui, vivant ou décédé, ou qui y porte atteinte, incluant le droit à la protection des renseignements personnels et à la propriété intellectuelle ; elle ne doit pas diffamer ni dénigrer une autre personne ; elle ne doit pas contenir de matériel haineux, dommageable, diffamatoire ou calomnieux ni faire la promotion du sectarisme, du racisme, de la haine ou de la violence à l'égard d'un groupe ou d'un individu ; elle ne doit pas contenir de langage inapproprié ou offensant.

### 5. CRITÈRES D'APPRÉCIATION

En annexe 1 du présent règlement se trouve la grille d'évaluation critériée (la « **grille d'évaluation** ») qui servira à l'évaluation des rédactions. La description décrite dans la grille d'évaluation énonce la norme minimale pour chaque ensemble de critères (les « **critères d'appréciation** »).

### 6. APPRÉCIATION DES RÉDACTIONS ET SÉLECTION DES LAURÉATS

**Première phase :** Du 10 décembre 2018 au 30 décembre 2018 (la « **première phase** »), toutes les participations admissibles reçues pendant la période du concours seront évaluées par l'un des six jurys régionaux nommés par RBC Banque Royale (individuellement appelé le « **jury** »). Les six régions seront divisées comme suit : Alberta et Territoires ; Manitoba, Saskatchewan et Nord-Ouest de l'Ontario ; Nord et Est de l'Ontario ; Sud-Ouest de l'Ontario ; Grand Toronto ; provinces de l'Atlantique. Les participations seront évaluées par chaque jury d'après les critères de la grille d'évaluation. Chaque jury sélectionnera les cinq (5) meilleures participations en fonction des critères d'appréciation, pour un total de trente (30) participations qui passeront à la phase finale de l'appréciation décrite ci-dessous (les « **30 meilleures participations** »). Les chances qu'une participation fasse partie des 30 meilleures dépendront du nombre de participations admissibles reçues pendant la période du concours et de l'application des critères d'appréciation.

**Phase finale :** Du 2 janvier 2019 au 8 février 2019 (la « **phase finale** »), un jury nommé par RBC Banque Royale (le « **jury de la phase finale** ») évaluera les 30 meilleures participations en se fondant sur les critères de la grille d'évaluation. Des 30 meilleures participations, celle qui obtiendra la note la plus élevée sera sélectionnée comme gagnant potentiel du grand prix pour la première place, celle qui obtiendra la deuxième meilleure note sera sélectionnée comme gagnant potentiel du grand prix pour la deuxième place, celle qui obtiendra la troisième meilleure note sera sélectionnée comme gagnant potentiel du grand prix pour la troisième place et les participations restantes (de la quatrième meilleure note à la trentième) seront chacune sélectionnées comme gagnant potentiel d'un prix secondaire.

La première phase et la phase finale sont ci-après appelées collectivement les « **phases** » et individuellement une « **phase** ». En cas d'égalité à chaque phase, la participation (parmi toutes celles qui auront obtenu la même note) qui aura obtenu la note la plus élevée dans la catégorie Style sera réputée avoir obtenu la note la plus élevée.

L'appréciation des rédactions devrait être terminée au plus tard le 8 février 2019 (la « **date d'achèvement de l'appréciation** »). La décision des membres du jury est définitive et exécutoire.

Le 11 février 2019 vers 12 h (HE), RBC Banque Royale, en agissant de manière raisonnable, fera au moins deux (2) tentatives pour joindre chaque gagnant potentiel (à l'aide des renseignements fournis sur la renonciation) dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date d'achèvement de l'appréciation. Si un gagnant potentiel ne peut être joint dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date d'achèvement de l'appréciation, il sera disqualifié et perdra son droit au prix et RBC Banque Royale se réserve le droit, si le temps le permet et à son entière et absolue discrétion, de sélectionner la participation suivante ayant obtenu la meilleure note comme autre gagnant potentiel (auquel cas les dispositions qui précèdent s'appliqueront au gagnant potentiel nouvellement sélectionné) et RBC Banque Royale sera alors entièrement libérée et déchargée de toute obligation ou responsabilité à cet égard. Une preuve d'identité devra être fournie sur demande.



La Toronto Foundation for Student Success (« **TFSS** ») administrera les prix au nom de RBC Banque Royale et communiquera avec les gagnants potentiels pour leur confirmer la marche à suivre afin de réclamer leur prix. La TFSS remettra les prix sur présentation d'une preuve attestant l'admission des gagnants potentiels à un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada pour l'année scolaire 2019-2020 et d'une confirmation que les gagnants potentiels ont signé et remis la décharge mentionnée ci-dessus. La TFSS aide les étudiants dans le besoin. Elle leur fournit de la nourriture et s'attaque aux problèmes liés à la pauvreté, à la faim et à la mauvaise nutrition, ainsi qu'à leur incidence sur les études. La TFSS cherche constamment de nouvelles façons d'aider les jeunes à lever les obstacles à la réussite scolaire.

**AVANT D'ÊTRE DÉCLARÉ GAGNANT CONFIRMÉ D'UN PRIX**, chaque gagnant potentiel (ou son parent ou tuteur légal, s'il est mineur) devra : (i) fournir à la TFSS une preuve attestant son admission à un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada pour l'année scolaire 2019-2020 et (ii) signer une déclaration d'admissibilité et une formule de décharge de responsabilité (la « **décharge** ») et la retourner dans le délai précisé dans la décharge. Si un gagnant potentiel : (i) ne fournit pas de preuve attestant son admission à un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada, (ii) ne retourne pas la décharge dûment signée dans le délai précisé, (iii) ne peut pas (ou ne veut pas) accepter le prix tel quel pour quelque raison que ce soit et (iv) est considéré comme contrevenant au présent règlement (comme le détermine RBC Banque Royale à son entière et absolue discrétion), il pourrait, à l'entière et absolue discrétion de RBC Banque Royale, être disqualifié (auquel cas il perd son droit au prix), et RBC Banque Royale se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, de sélectionner la participation suivante ayant obtenu la meilleure note comme autre gagnant potentiel (auquel cas les dispositions qui précèdent s'appliqueront au gagnant potentiel nouvellement sélectionné) et RBC Banque Royale sera alors entièrement libérée et déchargée de toute obligation ou responsabilité à cet égard.

## 7. PRIX

Il y a trois (3) grands prix (les « **grands prix** ») et vingt-sept (27) prix secondaires (les « **prix secondaires** ») à gagner, décrits ci-dessous (collectivement appelés les « **prix** »). Les prix seront administrés par l'organisme Toronto Foundation for Student Success. Toutes les sommes sont en dollars canadiens.

### Grands prix :

Grand prix pour la première place : bourse d'études de 5 000 \$

Grand prix pour la deuxième place : bourse d'études de 2 500 \$

Grand prix pour la troisième place : bourse d'études de 1 500 \$

### Prix secondaires :

Vingt-sept (27) prix secondaires, chacun consistant en une bourse d'études de 500 \$.

Les prix octroyés ne sont pas transférables. Aucun remplacement de prix ne sera autorisé. Tous les prix sont attribués tels quels et sans garantie, expresse ou implicite.

## 8. CESSION DES DROITS OU RENONCIATION AUX DROITS ET DÉCHARGE

À titre de condition à la participation au concours et à l'obtention d'un prix, chaque participant convient que s'il est sélectionné comme gagnant : (i) il cédera tous ses droits, y compris les droits d'auteur, à l'égard de la rédaction à RBC Banque Royale, qui pourra utiliser celle-ci dans n'importe quel but qu'elle juge pertinent. Sans limiter la généralité de ce qui précède, RBC Banque Royale pourra utiliser l'intégralité de la rédaction, y compris, mais sans s'y limiter, à des fins promotionnelles, et ce, sans autre rémunération ; (ii) il renoncera, en faveur de RBC Banque Royale, à tous ses droits moraux à l'égard de la rédaction ; (iii) il (ou le parent ou tuteur légal, si le participant est mineur) devra signer une formule de décharge et de cession des droits ci-dessus avant d'accepter le prix.

## 9. UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En participant au concours, chaque participant consent à ce que RBC Banque Royale, ses mandataires ou ses représentants stockent, partagent et utilisent les renseignements personnels fournis dans le cadre de sa participation aux seules fins d'administration du concours et conformément à la politique de protection des renseignements personnels de RBC Banque Royale (voir : <http://www.rbc.com/rensperssecurite/ca/our-privacy-policy.html>). Le consentement fourni au titre du concours n'a aucune incidence sur tout autre consentement en vigueur, non lié au concours, fourni par le participant à RBC Banque Royale pour recevoir des messages électroniques commerciaux.

## 10. CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les participations deviennent la propriété de RBC Banque Royale. Le concours sera régi par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables au Canada, et sera interprété conformément à ceux-ci. En participant au concours, les participants acceptent d'être liés par le règlement et par les décisions du jury du concours, qui sont finales et sans appel sur tous les aspects de ce concours.

RBC Banque Royale se réserve le droit d'annuler ou de suspendre le concours ou la participation d'un participant au concours à tout moment ou dans les cas où une cause indépendante de la volonté de RBC Banque Royale compromettrait l'administration, la sécurité ou la bonne conduite du concours.

Les participants qui contreviennent au règlement, perturbent le déroulement du concours ou adoptent un comportement nuisant à RBC Banque Royale, au concours ou à un autre participant (comme le détermine RBC Banque Royale à son entière discrétion) peuvent être disqualifiés.

RBC Banque Royale se dégage de toute responsabilité par rapport à la saisie erronée de l'information figurant sur les bulletins de participation, aux défaillances techniques, aux erreurs humaines ou techniques, aux erreurs d'impression, aux données ou aux transmissions perdues, retardées ou brouillées, aux omissions, aux interruptions, aux effacements, de même qu'aux défaillances des lignes ou des réseaux téléphoniques ou informatiques, du matériel ou des logiciels, ou à toute combinaison de ces facteurs. Les données et les éléments d'un bulletin de participation qui ont été faussés ou modifiés seront déclarés nuls.

RBC Banque Royale se réserve le droit de retirer, de modifier ou de suspendre le concours (ou d'en modifier le règlement) de quelque façon que ce soit, en cas d'erreur, de problème technique, de virus informatique, de bogue, d'altération, d'intervention non autorisée, de fraude, de défectuosité technique ou de toute autre cause indépendante de la volonté de RBC Banque Royale nuisant à la bonne tenue du concours comme le prévoit le présent règlement. Toute tentative d'endommager délibérément tout site Web ou de nuire au bon déroulement du concours de quelque façon que ce soit (de l'avis de la Banque Royale et à son entière et absolue discrétion) est une infraction aux lois criminelles et civiles et, advenant une telle tentative, RBC Banque Royale se réserve le droit d'exercer des recours et de réclamer des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. RBC Banque Royale se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours, ou d'en modifier le règlement, de quelque façon que ce soit, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, administrative ou autre, ou pour toute autre raison. Sans limiter le caractère général de ce qui précède, RBC Banque Royale se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, de poser une autre question réglementaire comme il le juge opportun selon les circonstances ou pour se conformer à la loi applicable.

En cas de litige concernant l'identité de la personne qui a soumise une participation, la participation sera réputée avoir été soumise par le titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel indiquée au moment de l'envoi de la participation. L'expression « titulaire autorisé du compte » désigne la personne qui s'est vu attribuer une adresse courriel par un fournisseur de services Internet, un prestataire de service en ligne ou une autre organisation (une entreprise, un établissement d'enseignement, etc.) responsable de l'attribution des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse courriel soumise. Un participant peut être tenu de fournir la preuve (sous une forme jugée acceptable par RBC Banque Royale, y compris, notamment, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) qu'il est le titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel associée à la participation en question.

RBC Banque Royale se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion et sans préavis, de modifier, dans la mesure nécessaire, les dates ou les délais précisés dans le présent règlement aux fins de vérifier le respect du présent règlement par tout participant ou toute participation, ou à la suite de problèmes techniques ou autres, ou encore à la lumière de toute autre circonstance qui, de l'avis de RBC Banque Royale et à son entière et absolue discrétion, nuit à la bonne administration du concours comme le prévoit le présent règlement, ou pour toute autre raison.

En cas de divergence ou d'incompatibilité entre les modalités du présent règlement et les déclarations ou autres énoncés contenus dans tout autre document ou matériel associé au concours, notamment la renonciation, le sommaire ou la publicité sur le lieu de vente, télévisée, imprimée ou en ligne, les modalités du présent règlement prévalent dans toute la mesure permise par la loi.

Si vous avez des questions sur le présent règlement, veuillez les envoyer par écrit à Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC, RBC Banque Royale, 200 Bay St., South Tower, 19th Floor, Toronto Ontario, M5J 2J5, à l'attention de : Directeur, Commandites.

## ANNEXE 1 GRILLE D'ÉVALUATION

Critères	Niveau 1 (0)	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
<b>Sujet et hypothèse (/10)</b>	L'auteur n'a pas choisi un sujet approprié ou son texte ne porte pas sur un sujet en particulier.	L'auteur a choisi un sujet approprié et propose une hypothèse très faible relativement au rôle du sujet dans la vie des Canadiens. (4/10)	L'auteur a choisi un sujet approprié et propose une hypothèse juste relativement au rôle culturel et historique de son sujet dans la vie des Canadiens. (6/10)	L'auteur a choisi un sujet important et énonce de manière succincte son hypothèse quant au rôle culturel et historique que son sujet a joué dans la vie des Canadiens. (10/10)
<b>Mise en forme et longueur (/5)</b>	La mise en forme du texte laisse à désirer et révèle une certaine négligence, ou le texte compte plus de 750 mots.	Le texte est adéquatement mis en forme et compte 750 mots ou moins. (2/5)	Le texte est très bien mis en forme à l'exception de quelques incohérences mineures et compte 750 mots ou moins. (3/5)	Le texte est parfaitement bien mis en forme et compte 750 mots ou moins. (5/5)
<b>Orthographe et grammaire (/15)</b>	Le texte contient plusieurs fautes d'orthographe et erreurs grammaticales flagrantes et n'a pas été bien relu.	Le texte contient quelques fautes d'orthographe et erreur grammaticales. (3/15)	Le texte contient peu de fautes d'orthographe et d'erreurs grammaticales et celles-ci sont mineures. (8/15)	L'orthographe et la grammaire sont impeccables dans tout le texte. (13/15)
<b>Style (/20)</b>	Le texte est répétitif et la structure des phrases et des paragraphes est maladroite. Le sujet n'est pas approfondi et l'auteur ne démontre pas sa compréhension de la question.	Le texte comporte des répétitions et est inutilement verbeux. La structure n'est pas fluide. Le sujet est abordé, mais pas approfondi de manière convaincante ou le texte ne comporte pas d'introduction captivante. (6/20)	Le style est plutôt concis et le texte est fluide et cohérent. Le sujet du texte est amené par une introduction captivante, est approfondi de manière plutôt convaincante et les idées sont assez bien reliées par des charnières logiques et des paragraphes conjonctifs. (12/20)	Le style est concis et le texte est bien structuré et suit un raisonnement logique. L'auteur montre qu'il maîtrise son sujet, il l'amène par une introduction captivante, l'approfondit de manière convaincante et les idées sont bien reliées par des paragraphes conjonctifs et des charnières logiques bien choisies. (18/20)
<b>Recherche et références (/10)</b>	Peu d'affirmations sont appuyées par des citations, les références sont incomplètes et leur présentation manque d'uniformité.	Certaines affirmations sont appuyées par une citation dans le texte. Les citations sont accompagnées des références, mais certaines comportent des erreurs et leur présentation manque d'uniformité. (3/10)	La plupart des affirmations sont appuyées par une citation dans le texte. Toutes les citations sont accompagnées des références, présentées dans un format uniforme. (6/10)	Toutes les affirmations sont appuyées par une citation dans le texte. Toutes les citations sont accompagnées des références, présentées dans un format uniforme. (9/10)
<b>Total (/60)</b>				



## Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC® (le « concours ») Renonciation par le parent ou le tuteur légal aux droits sur la rédaction

Nom de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Niveau scolaire : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_

Titre de la rédaction : \_\_\_\_\_

Nombre de mots : \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement d'enseignement : \_\_\_\_\_

Adresse postale du domicile : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (domicile) : \_\_\_\_\_

Adresse de courrier électronique : \_\_\_\_\_

**Décharge :**

À titre de parent ou de tuteur de l'étudiant(e) susmentionné(e), je déclare avoir lu le règlement du concours et en accepter les conditions. J'atteste que mon enfant a composé la rédaction ci-jointe (la « rédaction »). S'il ou elle gagnait le concours, j'autorise la distribution et la publication de la rédaction de mon enfant et qu'elle soit attribuée à mon enfant à titre d'auteur, ainsi que l'utilisation de son image ou de son portrait, sans autre forme de rémunération. Je comprends aussi que s'il est établi que la rédaction de mon enfant a été recopiée des travaux d'autrui ou contient des idées qui ne sont pas les siennes, elle sera disqualifiée.

Signature, nom et numéro de téléphone du parent/tuteur :

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/tuteur

\_\_\_\_\_  
Nom du parent/tuteur (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone du parent/tuteur

**Veillez indiquer de quelle façon vous avez entendu parler du Concours de rédaction pour étudiants sur le Mois de l'histoire des Noirs de RBC (cochez tous les énoncés qui s'appliquent) :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Par l'intermédiaire d'une publicité dans la presse écrite                      | <input type="checkbox"/> Par l'intermédiaire de mon école                          |
| <input type="checkbox"/> Par l'intermédiaire d'un média en ligne comme Facebook, Twitter ou un site Web | <input type="checkbox"/> Par l'intermédiaire d'un ami ou d'un membre de ma famille |
| <input type="checkbox"/> Autre – veuillez nous fournir des précisions :                                 |  |

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_